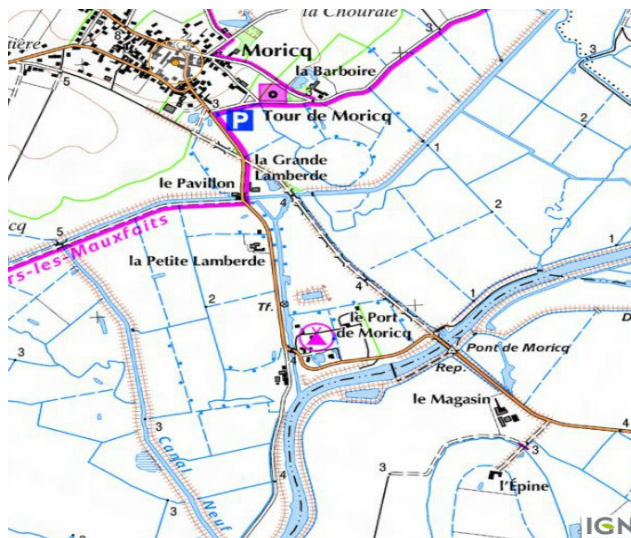


## Le Pavillon de l'Octroi à Moricq – Angles (Vendée)



Le 15 mars 2014, La commune d'Angles et la société de chasse l'Angloise ouvrent au public le pavillon dit de l'octroi situé à Moricq. A cette occasion, tous souhaiteraient pouvoir répondre à la double question suivante :

**à quelle date et par qui, fût construit cet édifice ?**

Un ouvrage traitant du Patrimoine de la Vendée (éditions Flohic), le date du XVI<sup>e</sup> siècle avec les annotations suivantes : « 85 170 103 « calcaire – la grande lamberde – situé sur la rivière du petit Lay » (Médiathèque de Poitiers)

Mais alors que le pavillon n'est pas mentionné sur la carte de **Claude Masse** au début 18<sup>e</sup> siècle, il l'est sur la **carte de Cassini** dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Alors à quelle date ?

A la demande de Claude M, membre de l'association, j'ai bien volontiers, commencé une recherche pour tenter de répondre à cette énigme. Sans résultat tangible à ce jour.

- **recherche géographique et historique** pour tenter de situer l'édifice dans ce double contexte. Examen des cartes dressées notamment par Claude Masse et Cassini et autres. Lecture des études sur le dessèchement du Marais Poitevin et en particulier la chronologie des travaux de dessèchement.....

- **recherche sur le contexte juridique** des travaux d'aménagement du Marais et les inévitables conflits qui en découlent.... Dans la mesure où le pavillon de Moricq ne fait l'objet d'aucune citation dans les études historiques consacrées aux travaux, j'ai émis l'hypothèse (peut-être à tort) que c'est lors du rétablissement du port de Moricq et du dessèchement du Marais de Moricq (première moitié du 18<sup>e</sup> siècle) que le pavillon aurait pu être construit.....

Les premiers contacts avec les services de la Conservation du Patrimoine des Directions des Affaires Culturelles du Poitou-Charentes et des Pays de la Loire n'ont pas permis de régler cette question ; le pavillon de l'octroi n'est pas inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Cet article est donc **une bouée lancée dans l'océan Web** à l'attention de toutes celles et tous ceux qui d'une façon ou d'une autre pourraient contribuer à résoudre cette double question !.

Un prochain article résumera les différentes pistes explorées afin que chacun se saisisse d'un fil de l'écheveau....

JyM